



RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTION



NOTE DE PRESSE

27 septembre 2026

15, RUE MARGUERITE 1, PÉGUY-VILLE

NOUS, AU SEIN DU RHAJAC, DEMANDONS À L'ULCC D'ENQUÊTER URGEMMENT SUR LES 2,5 MILLIARDS DE GOURDES DÉCAISSÉS POUR 140 000 PARENTS ET DISPARUS SANS ATTEINDRE UN QUART DES BÉNÉFICIAIRES

En date du 19 août 2026, dans le cadre des préparatifs de la rentrée des classes du 7 septembre, le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) a annoncé que son titulaire, le Dr Vijonet Déméro, et le directeur général du Fonds d'assistance économique et sociale (FAES), M. Kesner Romilus, avaient signé, le mardi 18 août, un protocole d'accord d'un montant de 2,5 milliards de gourdes pour venir en aide à 140 000 parents vulnérables, à raison de 15 000 gourdes par bénéficiaire.

Les transferts devaient être effectués par paiement mobile, via Natcash et MonCash. Pourtant, l'argent décaissé a disparu sans atteindre un quart des bénéficiaires, laissant des milliers de parents dans le désespoir.

Le programme concerne les parents dont les enfants fréquentent notamment des écoles nationales, communautaires, communales et presbytérales situées dans des zones défavorisées à travers le pays.

Pourtant, plusieurs semaines après l'annonce du programme et le début de l'année scolaire, des milliers de parents affirment, dans les radios, sur les réseaux sociaux et dans les rues, n'avoir rien reçu.

Et plusieurs sources au sein du ministère de l'Éducation nationale, sous couvert d'anonymat, affirment que l'argent a été détourné par le ministre Vijonet Déméro en complicité avec le directeur du FAES, Kesner Romilus.



RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTION

NOTE DE PRESSE

27 septembre 2026

15, RUE MARGUERITE 1, PÉGUY-VILLE



Au sein du RHAJAC, nous relevons également une différence importante dans les chiffres annoncés. Une allocation de 15 000 gourdes versée à 140 000 parents représente exactement 2,1 milliards de gourdes.

$140\,000 \times 15\,000 \text{ gourdes} = 2\,100\,000\,000 \text{ gourdes.}$

Or, l'enveloppe annoncée par le gouvernement s'élève à 2,5 milliards de gourdes. Une différence de 400 millions de gourdes doit donc être expliquée et documentée.

Nous demandons à l'ULCC de vérifier le circuit financier complet de cette opération, depuis le décaissement des fonds jusqu'à leur destination restée dans l'ombre. L'enquête devra notamment déterminer le montant effectivement décaissé et reçu par le FAES, le nombre de bénéficiaires identifiés à travers le SIGE et effectivement payés, le montant distribué, le solde disponible ainsi que la destination précise des 400 millions de gourdes correspondant à la différence entre l'enveloppe annoncée et les 2,1 milliards nécessaires au paiement de 140 000 parents. Nous demandons également de vérifier les opérateurs chargés des transferts, les frais liés à l'opération et les mécanismes mis en place pour prévenir les doublons, les bénéficiaires fictifs ou toute manipulation des listes.

Le MENFP et le FAES doivent rendre public un bilan chiffré permettant de retracer l'utilisation des 2,5 milliards de gourdes, tout en protégeant les données personnelles des parents et des élèves.



RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTION

NOTE DE PRESSE

27 septembre 2026

15, RUE MARGUERITE 1, PÉGUY-VILLE



Le ministre Vionet Dèméro a récemment partagé son histoire personnelle lors de ses interventions médiatiques sur la rentrée scolaire, en septembre 2026, expliquant que ses propres parents avaient pris en charge sa scolarité. Aujourd'hui, les parents haïtiens doivent eux aussi pouvoir assumer la scolarité de leurs enfants. Pourtant, une grande partie des bénéficiaires ciblés par cette aide sont des parents vulnérables, dont certains ont été délogés et dépouillés de leurs biens par les gangs armés dans les quartiers populaires.

En Haïti, des programmes sont construits au nom des personnes vulnérables, mais les fonds sont trop souvent détournés à la dernière minute. Il faut que cette pratique cesse pour reconstruire le pays.

Nous demandons que la lumière soit faite.

Le RHAJAC continuera à suivre ce dossier et à demander des comptes sur l'utilisation de ces fonds publics.

Djovany Michel

Secrétaire général



Pour authentification : rhajac.org



Contact presse : +509 3456 4848